

Digitalisation La transformation numérique rebat les cartes pour la profession

« De la facture électronique à la data, le début d'une nouvelle ère » : l'impact sur la profession de l'inexorable digitalisation, de même que des pistes d'action pour que celle-ci soit synonyme de nouvelles missions et d'opportunités, étaient à l'honneur du 78^e Congrès qui s'est tenu du 27 au 29 septembre en Occitanie.

C'est dans la ville de Montpellier, qui abrite le supercalculateur le plus puissant de France, que le congrès de l'Ordre a pris ses quartiers. Un choix qui, à l'heure de la montée en puissance de la data et de l'intelligence artificielle ainsi que de l'avènement de la facturation électronique, n'a rien d'un hasard. De fait, ces phénomènes sont en passe de changer le visage de la profession d'expert-comptable et de bouleverser les métiers en cabinet, raison pour laquelle ils ont été mis au cœur de cette 78^e édition. Malgré le report de la réforme de la facture électronique par l'exécutif, le sujet reste brûlant : « Ce n'est qu'un report de données fiscales. Nous devons continuer à nous mobiliser pour amener nos clients à la facturation électronique », a martelé, devant les 7 450 congressistes – une participation record –, la présidente du Conseil national, Cécile de Saint Michel. « Tous les sujets économiques liés à la facturation électronique – les gains pour les entreprises, l'amélioration des délais et de la sécurité ainsi que de productivité pour nos cabinets – sont d'actualité », a renchéri Boris Sauvage, vice-président du CNOEC en charge du Numérique.

REBÂTIR L'OFFRE

D'autant que la dématérialisation, l'automatisation des saisies comptables et l'afflux massif de data bouleverseront le travail des cabinets. Tout l'enjeu, dès lors, est de « repenser nos organisations et travailler sur la stratégie », a analysé Dominique Périer, rapporteur général du 78^e Congrès. Autrement dit, de « réfléchir à la data et à l'automatisation des process, qui apporteront une grande facilité pour aller vers de nouveaux territoires et de nouvelles missions, voire du full service, a-t-il avancé. « La question centrale est celle du transfert de valeur : comment maintenir le niveau de nos prestations dans le cadre d'une automatisation de nos missions. Bref, comment rebâtir notre offre », a abondé Arnaud Cayzac, rapporteur délégué du congrès. Et Cécile de Saint Michel de confirmer la volonté de la profession de « mettre le temps libéré [par l'automatisation et la facture électronique] au profit de l'accompagnement des chefs d'entreprise dans le développement de leur stratégie ».

CAP SUR LA RSE

Pour ce faire, en tant que premier partenaire des TPE, les experts-comptables sont bien placés.





L'équipe de rapporteurs généraux et délégués : Mathieu Piau, Arnaud Cayzac, Dominique Périer, Mylène Cartier, Jean Saphores.

Ils ont même tout intérêt à se saisir de ces questions, sous peine de laisser d'autres acteurs s'immiscer dans ces nouveaux champs et rafler les opportunités. L'un des terrains de jeu sera sans doute celui de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). « Sur le sujet de la durabilité, énormément de données vont arriver et seront exploitables par tous, y compris des cabinets d'expertise comptable », a affirmé de son côté Jérôme Fournel, directeur général des Finances publiques, intervenu pour répondre aux inquiétudes et aux propositions de la profession quant à la mise en place du portail de facturation public. Le timing est propice pour accélérer sur ce sujet. Avec l'arrivée prochaine des nouvelles obligations en matière de reporting extra-financier qui s'appliqueront aux grandes entreprises mais qui, par ricochet, impacteront toute la chaîne de production, de même qu'en raison des exigences accrues des banques et des investisseurs en matière de RSE, « le rôle de l'expert-comptable sera fondamental pour accompagner le client dans la durabilité », a résumé pour sa part la présidente du CNOEC. Elle y voit, en outre, un moyen d'attirer dans la profession, qui pâtit d'un manque d'attractivité, des jeunes talents soucieux de donner du sens à leur travail...

UN PROGRAMME DE FORMATION INÉDIT

Face à cette nouvelle ère qui s'ouvre devant la profession, celle-ci se tient prête. Selon un récent sondage OpinionWay, neuf experts-comptables sur dix ont déjà abordé le sujet de la facture électronique avec leurs clients. Surtout, un programme de formation d'une ampleur inédite (4,5 millions d'euros), baptisé « Profession Comptable 2030 », a été mis sur pied pour booster les compétences des collaborateurs et aider les experts-comptables dans leurs réflexions stratégiques (voir l'article « Profession Comptable 2030 : « La transition numérique nous oblige à nous réinventer ! » p.20). Il sera un outil majeur pour entrer dans un changement culturel systémique, celui où le numérique côtoie l'humain, et qui est sur le point de transformer en profondeur l'ensemble des métiers et des activités, rappelle pour sa part Pascal Picq, paléoanthropologue au Collège de France : « Ceux et celles qui attendront se trouveront rapidement derrière. Car dans l'évolution, ce sont les premiers qui y vont qui structurent le monde de demain ! ». Le message de cet expert est clair : dans un monde qui, grâce à la révolution numérique, est entré dans une révolution entrepreneuriale globale, multipliant les besoins en accompagnement, les experts-comptables ont leur carte à jouer.

MAC LESGGY : « LES EXPERTS-COMPTABLES ONT UN SUPER POUVOIR DANS LES MAINS »

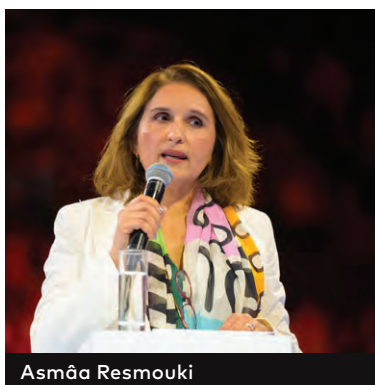
Des quantités d'huile soigneusement recensées sur des tablettes sumériennes, en passant par la titanesque tâche de la Statistique générale de la France voulue par Napoléon, aux plus récents sondages, « de tout temps, l'humanité a compilé des données pour gérer, stocker et planifier », a rappelé le présentateur et vulgarisateur scientifique Mac Lesggy, monté sur scène lors du 78^e Congrès. Avant que trois révolutions donnent naissance aux données – « data », en anglais – modernes. La transformation des tickets de caisse en données numériques grâce aux achats par carte bancaire, la puissance de calcul, de même que l'IA capable de s'auto-programmer, permettent désormais de faire « parler » ces myriades d'informations, voire de prédire des comportements, des consommateurs comme des fournisseurs. De quoi changer la donne pour l'expert-comptable ! « Ce qui change, c'est la simultanéité, explique-t-il. En saisissant une facture et en la traitant par un logiciel, on pourra connaître l'état financier d'une entreprise au jour le jour. Avec l'IA, l'expert-comptable pourra extraire beaucoup de sens de cette data pour dialoguer avec le chef d'entreprise ». Le voilà ainsi stratège et conseiller de gestion de son client, à condition que d'autres ne s'emparent de cette nouvelle mission. « Les éditeurs de logiciels, les portails de facturation électronique, les organismes de gestion, les banques... Tout le monde est à l'affût ! », prévient Mac Lesggy.



International

« Il est crucial que la voix et l'impact de la profession comptable soit organisés à l'échelle mondiale »

Présidente de l'IFAC, la fédération mondiale des professionnels de l'audit et de la comptabilité, Asmâa Resmouki nous livre ses impressions sur le 78^e Congrès.



Asmâa Resmouki

— **Asmâa Resmouki, nous avons eu le plaisir de vous accueillir pour le 78^e Congrès de l'Ordre des experts-comptables. C'était votre première participation. Qu'en avez-vous pensé ?**

Je peux vous dire sincèrement que j'ai été très impressionnée par le professionnalisme des organisateurs, la qualité des plénières, la richesse des débats, la qualité des intervenants, et la justesse du thème choisi. Je l'ai également été par la foule des congressistes, plus de 7 400 participants, et par le nombre d'exposants, près de 300. Je comprends mieux maintenant pourquoi le Congrès de l'Ordre français est un rendez-vous incontournable pour les experts-comptables français, et pour nombre de professionnels francophones. Ils y trouvent tout ce dont ils ont besoin. Je remercie à nouveau la présidente du CNOEC, Cécile de Saint Michel, pour son invitation et je la félicite pour cette réussite exceptionnelle.

— **Pouvez-vous nous parler de l'IFAC, de son rôle, des sujets stratégiques sur lesquels la fédération travaille ?**

L'IFAC regroupe 180 organisations professionnelles dans 135 pays. Elle représente plusieurs millions de professionnels de l'audit et de la comptabilité, exerçant dans des cabinets de toutes tailles mais aussi en entreprise et dans le secteur public. S'agissant de son agenda et des sujets sur lesquels l'IFAC travaille, je peux vous dire, et c'est rassurant, qu'il s'agit des mêmes que ceux du CNOEC : l'avenir de la profession, la transformation des cabinets face aux évolutions technologiques et à l'intelligence artificielle, la durabilité, l'attractivité de la profession, la formation... Tous ces sujets hautement stratégiques sont à l'agenda de l'IFAC comme ils le sont au vôtre.

— **Pourquoi nos agendas sont-ils si étroitement convergents ?**

Parce que la profession comptable est l'une des rares à être réellement mondiale, et ce, pour trois raisons :

- tout d'abord par l'universalité du langage comptable : tous les comptables du monde comprennent ce que l'on essaie de mesurer avec la comptabilité, ce qu'est un bilan et un compte de résultat ;
- ensuite, par la similarité des compétences requises pour tous les professionnels de l'audit et de la comptabilité qualifiés. Quels que soient les méthodes de formation et le

cheminement vers la qualification, tous les professionnels comptables du monde ont dû poursuivre des études approfondies, ont appris de leurs pairs et sont liés par un code de déontologie commun ;

- enfin, par la présence de grands acteurs mondiaux devant répondre aux besoins de groupes internationaux. Les professionnels comptables partagent plus de points communs qu'ils n'ont de différences.

Il est donc crucial que la voix et l'impact de la profession soient organisés au niveau global. C'est la raison d'être de l'IFAC : organiser la vision, l'impact et l'avenir de la profession comptable à l'échelle mondiale. La profession française, par sa dimension véritablement internationale, du fait notamment de l'existence d'un modèle commun au monde francophone, a un rôle important à jouer au sein de l'IFAC. Elle y apporte un point de vue, des réflexions et des idées. Je vous encourage donc à continuer à travailler en étroite collaboration avec l'IFAC.



Facture électronique Promesses et défis à venir

Malgré le report de la réforme, les cabinets d'experts-comptables ont tout intérêt à automatiser les tâches comptables sans tarder, afin de gagner en productivité, de saisir au bond de nouvelles missions et d'étendre leurs marchés. À condition, toutefois, de se former.



L'économiste Xavier Jaravel.

Est-ce une menace pour l'activité ou au contraire une véritable opportunité ? Le verdict, au 78^e Congrès, est unanime : à l'heure d'une économie digitalisée, la facture électronique, malgré un nouveau report de la réforme, a tout pour devenir un avantage concurrentiel indéniable pour les cabinets d'experts-comptables.

UNE DYNAMIQUE FLORISSANTE

À en croire la science économique ainsi que l'expérience internationale, le plus tôt sera le mieux. « Les entreprises, les secteurs et les pays qui adoptent plus vite les technologies d'automatisation s'en sortent mieux en moyenne, c'est-à-dire qu'ils sont davantage capables de préserver leur chiffre d'affaires, leurs employés et leur valeur ajoutée », affirme Xavier Jaravel, économiste et professeur à la London School of Economics. En effet, poursuit-il, « les entreprises qui parviennent à s'automatiser – faisant ainsi un gain de productivité qu'elles utilisent pour augmenter la qualité de leurs services ou réduire leurs coûts et attirer davantage de consommateurs avec des prix plus compétitifs – connaissent une dynamique florissante ».

DES EFFECTIFS EN HAUSSE

Et ce, y compris en matière d'emplois, même les moins qualifiés. Exit la crainte de remplacement des collaborateurs par les nouvelles technologies. Les études sur des automatisations telles que la robotisation, l'adoption de logiciels, voire celle de l'intelligence artificielle montrent que « les effectifs salariés sont en hausse parmi les entreprises qui automatisent plus rapidement », martèle-t-il. Toujours est-il que les emplois se transforment, d'où le rôle clé de la formation pour préparer les collaborateurs à leurs nouvelles missions à plus haute valeur ajoutée.

SCÉNARIOS GAGNANTS

Les exemples de pays ayant déjà franchi le pas de la facture dématérialisée confirment ces théories. Différents cas ont été observés. D'abord, un scénario « gagnant-gagnant », explique Stéphane Raynaud, expert-comptable intervenu lors d'une table ronde sur le sujet. Au Brésil et au Mexique, notamment, « la facture électronique nécessitant des reportings réguliers auprès de l'Administration, le tiers de confiance a été renforcé », démontre-t-il. De même, l'expérience a été positive en Italie où, depuis l'adoption de

la facturation dématérialisée, « nos confrères font désormais, par exemple, de l'analyse des conditions générales de vente pour vérifier que les remises ont bien été pratiquées sur les factures ». À l'inverse, en Australie, où la facture électronique ne cesse d'être reportée, « il y a une montée en puissance de la digitalisation par les éditeurs et les acteurs financiers, entraînant une forte concurrence et laissant la profession comptable à la traîne ».

TRANSFERT DE VALEUR

En France, la profession voit l'arrivée des nouvelles technologies plutôt d'un bon œil. Selon un récent sondage OpinionWay auprès de 500 experts-comptables, 89 % des interrogés admettent que les solutions informatiques aident à gagner en productivité, tandis que 54 % ne voient pas en elles une menace. De quoi paver la voie à la nouvelle ère du « transfert de la valeur des activités de tenue comptable sur la valeur de l'accompagnement et du conseil », conclut Dominique Périer, rapporteur général du congrès.



e-FAC expert

Les outils indispensables pour s'informer et former ses clients à la facture électronique

Pendant tout le congrès, les visiteurs ont pu découvrir les outils e-FAC expert et échanger au sujet de la facture électronique avec les experts du Conseil national et ceux de l'AIFE¹ (Agence pour l'informatique financière de l'État) et de la DGFIP.



Des bornes les ont aidés à se familiariser avec les outils de la plateforme e-FAC expert et obtenir des réponses à leurs questions, ce que confirme Jérôme Nicolas, responsable de division Facturation électronique interentreprises à l'AIFE : « J'ai pu observer différents profils d'experts-comptables. Certains, ne disposant que de très peu d'informations, étaient inquiets, et venaient donc se renseigner pour ensuite transmettre l'information. D'autres professionnels ont déjà partagé de l'information mais ils avaient des interrogations à la suite du changement de calendrier. Enfin, une troisième catégorie voyait cette réforme encore un peu de loin. Ils détenaient l'information tout en pensant disposer de temps pour la creuser. Le message de la DGFIP et de l'AIFE est de rester mobilisé face à cette réforme dans laquelle les experts-comptables jouent un rôle essentiel, grâce à leur relation privilégiée avec les TPE-PME françaises ».

POURQUOI CRÉER E-FAC EXPERT ?

Le CNOEC a souhaité rassembler sur un même support les ressources produites sur la facturation électronique. Elles s'articulent autour de 4 axes :

s'informer ; se former ; former les clients ; échanger.

COMMENT ACCÉDER À E-FAC EXPERT ?

L'accès se fait *via* la page d'accueil du site privé du CNOEC, à l'aide du menu déroulant latéral gauche (rubrique « Parcourir > Dossiers thématiques »).

Cet espace a également été conçu pour l'ensemble des membres du cabinet, si l'expert-comptable a créé une délégation leur donnant accès au site de l'Ordre.

LES PRINCIPAUX OUTILS E-FAC EXPERT

Guide de la facturation électronique

« L'Ordre a souhaité regrouper dans un même guide toutes les informations utiles. Il ne prend pas position et se veut descriptif, en proposant des informations objectives. Ce guide comprend également un glossaire pour s'y retrouver dans les acronymes et le jargon technique »

- Boris Sauvage, vice-président du Conseil national de l'Ordre en charge du secteur numérique.

Kit Mission

Il intègre différents modèles de documents sur les trois étapes de l'accompagnement à la facturation électronique : sensibiliser, préparer la mission, réaliser la mission.

Il propose, à destination des clients, un modèle d'email de sensibilisation à la facturation électronique, une fiche mission Marketing présentant les enjeux de cet accompagnement et un support de formation.

Enfin, un modèle de lettre de mission, un exemple de fiche de synthèse sont téléchargeables et un questionnaire d'autodiagnostic de maturité digitale peut être envoyé aux clients.

« Dans ce kit, l'expert-comptable trouve tous les éléments pour sensibiliser puis former ses clients, avant de passer à la facturation électronique »

- Isabelle Vissuzaine, chargée de mission en transformation digitale et facturation électronique au sein du CNOEC.

Arbre décisionnel

En répondant aux questions de Feeby, l'assistant virtuel, l'expert-comptable peut savoir si l'opération économique envisagée est soumise ou non à la réforme.

« Les experts-comptables qui l'ont testé ont constaté sa facilité d'utilisation et son utilité pratique. Outre une réponse rapide à la question "Quelle obligation pour une opération donnée ?", Feeby adresse par mail un livrable plus complet pour tout savoir sur les obligations liées à l'e-reporting, à l'e-invoicing ou encore à la transmission des données de paiement »

- Éric Matton, adjoint au directeur des Études numériques, CNOEC

1. L'AIFE est l'agence chargée du développement du portail public de facturation (PPF). Elle dépend du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.



Data et IA

« S'en saisir avant que d'autres ne le fassent à votre place »

Les entreprises montrent de plus en plus d'appétence face aux opportunités offertes par la data. À l'heure de penser la collecte, le traitement et la sécurisation de leurs données, les experts-comptables doivent s'emparer de l'intelligence artificielle (IA) et la prendre pour ce qu'elle est : un formidable outil à leur service, s'il est correctement conçu et utilisé !



Jean-Philippe Desbiolles

« Il ne faut pas repousser le sujet de l'IA, mais l'adopter et en comprendre les limites », explique Jean-Philippe Desbiolles, vice-président de la division d'IBM dédiée à l'IA. Une recommandation entendue par les experts-comptables, en témoignent les chiffres de l'enquête Ipsos présentée par le rapporteur Jean Saphores : plus de 80 % des cabinets pensent que l'exploitation de la data les aidera à réaliser leurs missions traditionnelles et leur permettra d'en développer de nouvelles. La même proportion environ estime que la data ne constitue pas une menace. « Nous la percevons comme une opportunité », confirme Jean Saphores.

PROCÉDER AVEC ÉTHIQUE

L'IA n'est toutefois pas à prendre « telle quelle », selon Jean-Philippe Desbiolles, qui rappelle qu'elle peut énoncer des erreurs. Les experts-comptables sont des tiers de confiance, cette qualité devant s'étendre à leur usage de l'IA et de la data. Comment y parvenir ?

« Je recommande aux experts-comptables de créer leur set de data labellisé par l'Ordre et utilisable en toute confiance », répond l'expert d'IBM. Cette création de set doit être une priorité pour les experts-comptables, car d'autres acteurs n'hésitent pas à se positionner sur ce segment et pourraient pousser leur propres données et systèmes. Autre nécessité imposée par le travail avec la data et l'IA : procéder avec éthique. « Je ne parle pas ici d'éthique individuelle, car celle-ci varie d'une personne à l'autre. Il faut déterminer une éthique collective de la profession », explique Jean-Philippe Desbiolles. Pour cela, il faut confronter les approches et les visions et créer des équipes multidisciplinaires combinant *soft* et *hard skills*.

MUTUALISER ET SÉCURISER

Cette approche basée sur la collaboration est soutenue par Jean Saphores : « Notre force réside justement dans la mutualisation. Nous tenons les comptes de 3,5 millions d'entreprises. Nous pouvons récupérer, mutualiser et sécuriser la data. D'ailleurs, il ne faut pas confondre data et outils. En termes d'outils aussi nous avançons, et nous allons aller de plus en plus loin, vers de nouveaux domaines. » Si l'IA assiste déjà de nombreux cabinets dans certaines tâches, notamment les fiches d'écriture comptable, elle donnera accès à de nouvelles fonctionnalités comme la réalisation de tableaux de bord plus prédictifs, détaille Mathieu Piau, rapporteur délégué du Congrès.

L'UTILISATION DE L'IA PAR LA FINANCE : UN MODÈLE INSPIRANT

Le monde bancaire a été l'un des premiers à se saisir de l'IA et à l'intégrer dans ses modèles opérationnels, comme en témoigne Pierre Blanc, directeur général du cabinet Athling, pour qui l'IA a impacté tous les départements et activités des banques. Cette intégration a été facilitée par la robustesse de leurs réseaux informatiques, qui ont permis un déploiement efficace et sécurisé, en évitant des erreurs ou des incursions extérieures.

La réussite du déploiement de l'IA est aussi due à plusieurs facteurs : à la quantité de data dont dispose ce secteur, à l'opportunité d'agrèger ces données puis de concevoir des offres et des services adaptés, à la confiance accordée au système informatique dans son traitement de la donnée utilisée mais aussi aux hommes qui travaillent avec au quotidien. En effet, l'adoption de l'IA n'a ni fait perdre sa place à l'humain, qui demeure indispensable pour un rapport de confiance et un conseil de qualité, ni tué les métiers de la banque.



Data Corner

Un espace dédié aux outils data et IA proposés par l'Ordre

Ce stand dédié à l'exploration, l'analyse et l'exploitation des données proposait de découvrir les derniers outils et initiatives du CNOEC pour optimiser leur process, augmenter leurs missions et sécuriser leurs données et celles de leurs clients.



OUTILS DATA ET IA

Image PME - Les experts-comptables, soucieux de perfectionner leurs missions de conseil, ont assisté à des démonstrations d'Image PME. Ce baromètre économique de l'Ordre met gratuitement à disposition des données sectorielles économiques et financières.

« Je connaissais déjà Image PME. Je suis venu découvrir les nouvelles fonctionnalités, notamment les données TDFC et la mise en place des indicateurs à partir des liasses 2022, avec le détail IS/IR. Au cabinet, nous souhaitons l'utiliser pour présenter au client son positionnement face aux autres entreprises par secteur d'activité. Les données proposées par Image PME sont plus détaillées que celles des centres de gestion agréés et elles sont récupérables au format Excel. »
- Fabien Micheletto, expert-comptable, cabinet CODEX.

Pappers - La société d'informations financières et légales des entreprises associées à l'IA a présenté ses solutions : « Les experts-comptables ne doivent pas laisser passer le train de la data. Nous avons montré aux experts-comptables comment nos solutions peuvent les décharger de la partie production pour se concentrer sur le conseil. »
- Pierre Fruchard, cofondateur de Pappers.

Les experts-comptables ont aussi découvert les outils « cyber » de l'Ordre pour protéger leurs données et celles de leurs clients mais aussi apprendre à réagir en cas d'attaque.

« Le Data Corner fut une réussite. Il matérialisait les solutions en matière de data pour passer à l'action. Sur l'espace "Parlons data" du site privé de l'Ordre, ils retrouveront toutes les ressources concernant la data, notamment un référentiel. »
- Yann Fontaine, chargé de mission data, CNOEC.

CONFÉRENCES DÉDIÉES

Le cabinet dans le métavers - Jérôme Martin, expert-comptable à Montpellier, a présenté ses bureaux créés dans le métavers (finexcom-ecusson.space). Il peut recevoir ses clients virtuellement et échanger avec eux sans outil de visioconférence, mais aussi créer des synergies avec d'autres professionnels du chiffre et du droit. Les prospects peuvent visiter ses bureaux, découvrir le cabinet et ses prestations, prendre rendez-vous.

Data et RSE - Lors de la conférence « Comment enrichir les données financières des clients avec des critères extra-financiers afin de maintenir une pertinence sur les enjeux impactant leur activité ? », Sonia Braun, expert-comptable et formatrice en stratégie RSE, a démontré que capter la data pertinente pour rendre compte des activités des entreprises ne peut plus se limiter à une simple analyse financière ; une vision claire des interactions entre l'activité de l'entreprise, l'environnement et la vie en société permettra d'analyser ce qui compte vraiment.

ChatGPT - Sanaa Moussaid, expert-comptable reconnue et formatrice ChatGPT, a proposé une démonstration de cet outil. On retiendra son utilisation pour la rédaction de rapports structurés, l'analyse de comptes annuels ou la réalisation d'un scoring financier au regard des moyennes sectorielles.

DES EXPERTS-COMPTABLES TÉMOIGNENT DE LEUR PERCEPTION DES OUTILS DATA ET IA

« Notre intérêt pour ces outils est élevé, car ils vont nécessairement apporter des changements dans la gestion de la production du cabinet, mais aussi pour les collaborateurs et les clients. Les outils data améliorent le confort de travail, même s'ils nécessitent au départ une formation importante. »
- Juliette Rebiere, expert-comptable, Oise.

« La profession prend actuellement un virage en tête d'épingle. Qu'il s'agisse de facturation électronique, de data ou d'IA, on va devoir accepter ces nouveaux outils et apprendre à les utiliser pour ne pas subir. »
- Béatrice Trépy Ndiaye, expert-comptable, Seine-et-Marne.

Un congrès fédérateur placé sous le signe de la convivialité

Entre plénières, conférences, démos, ateliers et stands dynamiques, le 78^e Congrès du Conseil national de l'ordre des experts-comptables a su conjuguer rendez-vous professionnels majeurs et animations festives fédératrices. Morceaux choisis.



Mr Scribe a réalisé la fresque sur la facturation électronique en fonction des interventions sur le stand Data Corner.



Le très médiatique Mac Lesggy a su captiver et rassurer les spectateurs en évoquant la data et ses « ancêtres », les données !



Sur le stand du Conseil national, la roue désignait le sujet d'un quiz. Les gagnants sont repartis avec un goodie !



L'équipe du stand Occitanie.



Ambiance garantie pendant la soirée festive du 27 septembre 2023 !



Les stands bénéficiaient d'un fonds musical en direct.



Les casques de réalité virtuelle du Cabinet de demain montraient les orientations possibles pour l'avenir des cabinets.



Les cyclistes de l'AMISEC accueillis par Virginie Roitman, Elvire Sekloka et Catherine Grima, respectivement vice-présidentes et trésorière du CNOEC.



La présidente d'honneur du CNOEC Agnès Bricard participait à une conférence sur le partage de la valeur, aux côtés de François Perret, Emmanuel Dellacherie et Patrick Bordas.



Sanaa Moussaid en pleine démonstration de ChatGPT sur le stand Data Corner.



La remise du meilleur mémoire ultramarin, décerné par Djibo Mossi et Katy Hoarau, respectivement membre et présidente du Comité Outre-mer du CNOEC.



Rendez-vous est pris pour le 79^e Congrès en 2024 à Marseille !



Montpellier

Le congrès de tous les records

Le 78^e Congrès des experts-comptables a explosé les compteurs ! Pascal Castanet, président de l'Ordre des experts-comptables d'Occitanie, et Marie-Thérèse Mercier, expert-comptable, conseillère régionale et présidente de la SPL Occitanie Events, se félicitent de l'impact sur Montpellier et de l'image « dynamique et positive » donnée par la profession.



Nicolas Rossignol, Marc Sire, Pascal Castanet, Éric Gillis, Michaël Delafosse

UN PARI GAGNÉ

« Vous allez peut-être battre tous les records », avait lancé Michaël Delafosse, maire de Montpellier, en souhaitant la bienvenue aux participants dans sa ville. « Une ville jeune, dynamique sur plein d'aspects, avait-il souligné, où il fait soleil 300 jours par an et où l'innovation a sa place et, notamment dans une arena habituée aux records sportifs ». Le maire a tenu à saluer les congressistes qui « exercent leur métier avec professionnalisme mais avec humanité. Votre profession, c'est la clé pour notre pays ! ». Pascal Castanet se réjouit de ce pari gagné. « Plus de 7 400 participants ! Ce chiffre dépasse tout ce qu'on pouvait imaginer ! On attendait 4 500 personnes ; j'avais encouragé les équipes, les élus, les permanents à faire en sorte de battre le record de Paris, 6 200 ! C'était mon objectif personnel ». Le président de l'Ordre Occitanie avait passé la consigne : faire de ce congrès celui de la convivialité. Les échanges,

le partage sur les stands et les soirées festives n'ont pas manqué...

LES RAISONS D'UN SUCCÈS

Selon lui, plusieurs facteurs expliquent le phénomène. « D'abord, Montpellier y est pour beaucoup ; c'est une ville facile d'accès. Être en bord de mer représente un attrait. Beaucoup de congressistes sont arrivés avant et pas mal de participants ont voulu enchaîner avec le week-end juste après. Les hôtels ont affiché complet. Ensuite, poursuit-il, la thématique est hyper structurante pour nos cabinets. » Engagé depuis dix ans dans la RSE, son « dada », Pascal Castanet sent les étudiants heureux de ne plus être, à l'avenir, des « faiseurs de comptes ». « Quand on leur parle de durabilité, on voit leurs yeux qui pétillent... La durabilité, ce sera la thématique centrale du conseil régional d'Occitanie en 2024 », annonce-t-il.

« EN PACK, COMME AU RUGBY ! »

Pour la présidente d'Occitanie Events, « un site attrayant, situé en bord de Méditerranée, incite les accompagnants des congressistes à se laisser tenter par un séjour à Montpellier. Toute la région s'est totalement mobilisée. Nous aimons bien dire que nous travaillons en pack, comme au rugby ! » La conseillère régionale a apprécié l'efficacité de ce collectif (équipes de l'Arena, de la région Occitanie... « L'ordre, régional et national, a vraiment incarné cette dynamique du travail collectif ! », précise-t-elle. En tant qu'expert-comptable, Marie-Thérèse Mercier a noté « l'ampleur de la mobilisation des experts-comptables, et l'image très moderne, positive et dynamique de notre profession, tournée vers l'avenir », et la qualité des intervenants, des démonstrations et des ateliers concernant l'évolution des outils et des logiciels qui permettront le passage à la facturation électronique. « Comme l'a souligné la présidente, Cécile de Saint Michel, conclut Marie-Thérèse Mercier, la barre a été placée très haut pour l'an prochain ». En route pour le 79^e congrès à Marseille !

LE 78^e CONGRÈS EN CHIFFRES

- › 1 arena de 14 000 m²
- › 7 471 congressistes inscrits dont 777 en ligne
- › 2 700 exposants
- › 11 000 visiteurs
- › + de 1 000 invités
- › 23 000 nuitées sur Montpellier et alentour
- › 282 partenaires, dont 65 nouveaux
- › + de 65 % des experts-comptables d'Occitanie présents

UN CONGRÈS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA SATISFACTION*

- › 90 % des congressistes estiment que le congrès répond à leurs attentes et lui ont donné la note de 8/10
- › 86 % des congressistes sont satisfaits par les plénières et grandes conférences
- › 95 % des congressistes ont apprécié la programmation
- › 82 % des congressistes envisagent de revoir le congrès en replay
- › 61 % envisagent de participer au congrès 2024

*Selon l'enquête réalisée par le CNOEC auprès des congressistes à l'issue de l'événement.

Faites rentrer votre cabinet dans l'ère de la data

- ⤿ Augmentez vos missions traditionnelles
- ⤿ Développez les nouvelles missions de conseil
- ⤿ Renforcez l'accompagnement personnalisé de vos clients



Analyse des
FEC / Datavisualisation



Comparaisons
sectorielles & budget
prévisionnel



Etudes
de marché



Testez
gratuitement



Profession Comptable 2030

« La transition numérique nous oblige à nous réinventer ! »

« Le stand Profession Comptable 2030 n'a pas désempilé pendant le Congrès », s'est félicité Laurent Benoudiz, vice-président du CNOEC en charge de la Formation. Les experts-comptables venus s'informer sur ce dispositif inédit et sur mesure ont constaté que l'ensemble des IRF étaient à pied d'œuvre. Éclairage avec Philippe Barré, membre du comité pédagogique du projet et des représentants des instituts régionaux de formation venus présenter le dispositif d'accompagnement des cabinets.



DES OUTILS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Ce n'est un secret pour personne : la transition numérique menace les tâches de certains collaborateurs. Les aider à aller vers leur métier de demain, « c'est transformer leur profil de compétences », explique Philippe Barré.

« Ainsi, ils conserveront leur emploi et les cabinets leurs collaborateurs plutôt que de recruter des éléments dépourvus de précieuses connaissances ». D'où le dispositif Profession Comptable 2030 qui se décompose en deux volets :

- la conception et le développement de Cap 2030¹, un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dédié et mis gratuitement à disposition de toute la profession ;
- la création de modules de formation innovants permettant de proposer, dès 2023, 17 parcours clé en main (une cinquantaine est prévue à terme au catalogue).

« On sait quels métiers vont être automatisés et l'impact que cela aura sur le chiffre d'affaires, les effectifs, les missions... »

L'outil évaluera les conséquences des choix du cabinet », commente Philippe Barré. « Cécile de Saint Michel veut embarquer TOUTE la profession. La facture électronique ne doit pas devenir la fracture électronique. Ce ne sont pas les nouvelles technologies ni l'automatisation qui vont tuer les emplois, mais l'immobilisme ».

« TRÈS CURIEUX ET MOTIVÉS »

Le message est passé. Représentant Forum, l'IRF de Bretagne, Virginie Mérandet, responsable Développement et Formation continue, et Stéphanie Legendre, responsable Stage et Formation continue, ont senti les experts-comptables « très curieux et motivés. Ce déploiement au niveau national de façon coordonnée est un vrai atout dans leur prise de décision », confie Virginie. Stéphanie, elle, parle d'« une réelle prise de conscience des cabinets », pourtant déjà vigilants. « Un bloc de formation dure 14 heures et les modules sont basés sur les sciences cognitives avec des jeux de rôle ; c'est ludique. Nous sommes vraiment sur une pédagogie innovante. »

LA RSE, PORTE D'ENTRÉE DU DISPOSITIF

Outre la data et l'IA, la RSE s'est imposée « comme la porte d'entrée du dispositif », constatent Stéphanie et Virginie. Ce que confirme Hélène Gallant, conseillère Formation à l'IRF Bourgogne Franche-Comté : « Il y a une multitude de demandes dans le numérique, la data, l'accompagnement, le conseil – le cœur du projet, en fait ! –, mais aussi d'autres plus spécifiques sur le social, les RH ». Sur le stand, elle a expliqué le fonctionnement de la nouvelle plateforme e-learning Didask. « Les experts-comptables sont hyper positifs, on a déjà des retours sur Cap 2030 qui s'appuie sur un référentiel métier unique. Ils savent qu'il leur faut prendre un virage, cet outil va leur donner l'élan ! ». Le changement est en marche ! « La transition numérique nous oblige à nous réinventer », clame Laurent Benoudiz. « À situation exceptionnelle, moyens exceptionnels. Une subvention de près de 3 millions d'euros a été allouée par la Banque des Territoires. Il s'agit du plus gros investissement jamais fait dans la profession, c'est dire l'enjeu ! ».

1. <http://cap.professioncomptable2030.fr>



Le cabinet de demain

Une immersion en 3D pour se projeter en... 2030

Grâce à la réalité virtuelle, le cabinet de demain proposait de s'immerger dans les cabinets tels qu'ils se présenteront en 2030 en fonction des choix opérés aujourd'hui ! Un voyage dans le futur qui a rencontré un franc succès auprès de nombreux visiteurs.



Lors des réunions sur ce projet, le groupe de travail a imaginé ce que serait la future réalité quotidienne des cabinets en fonction des choix d'aujourd'hui. Nous avons ensuite écrit des scénarios pour chaque option. Le projet a ensuite été confié à Emmanuelle Dupuy, scénariste (*Camping paradis, Demain nous appartient...*), qui a peaufiné les dialogues pour aboutir à des mises en situation concrètes, ludiques, dynamiques. « Dans une première scène qui s'ouvre sur un dîner, la discussion s'amorce sur l'avenir de la profession et on plonge physiquement dans ces trois univers parallèles ; on se promène dans trois cabinets avec des décorations et des situations distinctes, un accueil, des clients et des collaborateurs différents ».

LES SCÉNARIOS PROPOSÉS

Le 1^{er} : Je ne me mêle pas de facture électronique. L'organisation de son entreprise concerne le client, pas moi. Un peu comme aujourd'hui.

Le 2^e : Je mise tout sur la facture électronique et l'automatisation. Je mets tous les atouts de mon côté pour être un cabinet extrêmement compétent et performant en matière de tenue de comptabilité. J'aurai ainsi le temps de traiter de nouveaux dossiers ou de faire face à la pénurie de collaborateurs !

Le 3^e : J'investis à fond dans la facturation électronique, la technologie, ce qui me permet de gagner du temps. Je peux ainsi me consacrer à de nouvelles missions : établir des tableaux de bord, utiliser la data, développer l'accompagnement client, faire de la gestion de trésorerie, proposer du full service...

Les experts-comptables ont pu se projeter. Ils savent qu'ils vont devoir faire des choix sur leur stratégie vis-à-vis de la facturation électronique. Grâce au Cabinet de demain, chacun a pu assister à ce qu'il aura à vivre en 2030 en fonction de ses choix d'aujourd'hui et voir ainsi les impacts sur son cabinet et ses missions. Un vrai retour vers le futur.

CE SONT EUX QUI LE DISENT !

Ils sont experts-comptables, chevronnés ou débutants, collaborateurs ou mémorialistes. Après avoir vécu l'expérience immersive en 3D, ils nous ont confié leurs impressions à chaud.

Pascal Bonet, responsable Pôle Social, Occitanie

C'est bluffant de se projeter dans les cabinets, d'entendre les discussions des collaborateurs entre eux et avec les clients.

L'ancienne génération doit se former et la nouvelle veut faire avancer les choses. C'est important d'être innovants car nos clients nous le demandent, et cet atelier l'illustre bien. Cela ouvre le champ des possibles, par exemple, la relance de facturation.

Laëtitia Bazin, expert-comptable et commissaire aux comptes, Normandie

Cette expérience en 3D montre bien que le métier va changer et que les collaborateurs attendent ce changement. Cela m'a donné des idées sur les futures procédures et les outils qui nous aideront.

Mickaël Roure, expert-comptable, Provence-Alpes-Côte d'Azur

J'ai trouvé l'expérience en 3D originale. Si certains aspects sont un peu forcés pour souligner les différences entre le cabinet de demain, en phase avec les nouvelles données, et le cabinet d'aujourd'hui, on voit clairement là où il va falloir migrer ! Cet atelier permet de bien se projeter. Il faudrait faire vivre cette expérience à tous nos collaborateurs !



L'Eposition

Les partenaires, une alliance essentielle pour répondre aux enjeux de la profession

Le 78^e Congrès de l'Ordre a enregistré un nombre record d'exposants. 282 partenaires, dont 65 nouveaux, ont ainsi accueilli les congressistes dans leurs ateliers Solution, lors de Flash meetings ainsi que sur leurs stands.



UNE RELATION « FONDAMENTALEMENT DYNAMIQUE »

Le 27 septembre, à l'issue de la première journée, un cocktail était organisé sur le Congrès en l'honneur des partenaires de la profession. La présidente de l'Ordre, Cécile de Saint Michel, a profité du discours d'ouverture de cette soirée pour partager sa vision des partenaires et rappeler le lien indéfectible qui les unit aux experts-comptables : « Notre relation n'est pas seulement complémentaire, elle est fondamentalement dynamique, propulsant notre métier vers des horizons toujours plus novateurs. Votre mobilisation sans précédent pour cette édition du Congrès témoigne de votre engagement et de votre confiance en notre Ordre et en notre profession. »

Il ne s'agit pas seulement de soutien financier ou logistique. Non, il s'agit de bien plus.

Il s'agit d'une foi commune en un avenir meilleur, plus connecté, plus efficient, où la data et l'électronique transforment notre manière de travailler, d'analyser, de conseiller. »

Comme pour les congrès précédents, les partenaires de la profession ont pleinement pris part à cette édition, notamment en animant des ateliers Solution et des Flash meetings en lien avec la thématique principale et ses trois axes : la facture électronique, la data et la stratégie des cabinets.

Les partenaires sélectionnés figuraient dans le programme, au même titre que les plénières, les grandes conférences, les ateliers et flashes proposés par les rapporteurs généraux du Congrès. En participant à ces différentes animations, les partenaires ont pu présenter aux congressistes leurs expertises, leur savoir-faire ou encore leurs services.

DES SOLUTIONS EN PHASE AVEC LES BESOINS DE LA PROFESSION

La tenue des ateliers Solution a été confiée aux partenaires retenus par les rapporteurs sur dossier, en fonction de la pertinence de leurs solutions, de leurs expertises et de leur anticipation concernant les trois axes du Congrès susmentionnés.

Certains partenaires adaptent désormais leur fonctionnement pour mieux répondre aux besoins actuels de la profession, en créant des synergies entre différentes marques pour mettre en commun leurs compétences et leurs expertises. Anne Rousset Arnaud, directrice générale d'APAR, entreprise chargée des relations partenariales de l'Ordre et notamment celles des congrès, précise : « Depuis quelques années, pour faire plus de sens, on constate que certains partenaires développent leur écosystème sur l'exposition du congrès. Ce format "écosystème" répond à une demande des visiteurs. Ils recherchent avant tout une approche globale à leurs problématiques, les fonctionnalités des différentes solutions passent maintenant au second plan ».



LES NOUVEAUTÉS

Cette année, plusieurs nouveautés ont été mises en place par le Conseil national afin de maximiser l'impact de ce 78^e Congrès auprès des membres de la profession.

La Conférence Room

En raison de la forte affluence attendue et observée durant les trois jours, l'Ordre a pris la décision d'installer une Conférence Room de 400 places au sein du Congrès. Chaque congressiste qui le souhaitait pouvait voir la rediffusion des différents ateliers et conférences.



La publication des Actes du Congrès

Tous les ateliers Profession, Solution et Actualité sont répertoriés dans les Actes du Congrès, téléchargeables depuis le site internet du 78^e Congrès et sur l'espace privé du site internet. Il s'agit d'un document numérique interactif reprenant l'intégralité des travaux et des outils présentés lors du congrès. Il comprend également un guide pratique pour appréhender la réforme de la facturation électronique et transformer son cabinet.

« Le cabinet de demain »

Il proposait aux congressistes de s'immerger, grâce à des casques de réalité virtuelle, dans trois scénarios différents concernant la mise en place prochaine de la facture électronique (cf. l'article dédié p. 21) :

- › le cabinet qui en fait le minimum ;
- › le cabinet qui s'organise autour de la réforme pour optimiser son fonctionnement ;
- › le cabinet qui agit comme celui-ci dessus qui s'organise mais pour vendre des nouvelles missions en full service.

L'objectif de cet atelier était d'amener les experts-comptables à appréhender les différents scénarios et leurs conséquences dans le futur pour mieux éclairer leurs choix présents. Dans le prolongement de cette expérience, Profession Comptable 2030, un dispositif unique d'accompagnement des cabinets, lancé par le CNOEC (cf. l'article dédié p. 20), est également mis en place pour relever les défis de demain avec :

- › Cap 2030, une plateforme d'aide au développement de nouvelles missions et à l'adaptation des compétences dans les cabinets ;
- › des parcours de formation s'appuyant sur une pédagogie innovante inspirée des sciences cognitives.

Une Start zone avec 10 nouveaux acteurs pour présenter les futurs outils et services

Pour cette édition, ces nouveaux acteurs, regroupés autour d'Innest, l'accélérateur de start-up de l'OEC Paris Île-de-France, étaient mobilisés pour échanger avec les congressistes sur les sujets suivants : ERP disruptif, solution digitale de gestion des investissements locatifs, logiciel de prévisionnel collaboratif, Plateforme de dématérialisation partenaire (PDP), logiciel de gestion RH, logiciel d'audit légal, plateforme pour la décarbonation des organisations, intégrateur de données financières, d'expérience digitale d'une mutuelle, SIRH pour les TPE/PME et outil de gestion de la paie pour les cabinets comptables.



Bruno Le Maire

« Les experts-comptables jouent un rôle déterminant dans l'économie française »

Interpellé lors du congrès par la présidente du CNOEC, Cécile de Saint Michel, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire, a levé de nombreuses incertitudes sur des points cruciaux pour l'avenir de la profession. L'occasion de souligner à quel point les experts-comptables vont être indispensables, tant pour soutenir les entreprises face aux nombreux défis à venir, que pour accompagner les pouvoirs publics dans la nécessaire simplification de la vie économique française.



En cette période de présentation des projets de loi de finances 2024 et de loi de financement de la Sécurité sociale, Cécile de Saint Michel l'a réaffirmé avec force à Bruno Le Maire : « Nous avons la volonté de participer activement à tous les débats ». Une intention reconnue par le Ministre et justifiée par le rôle essentiel que jouent les experts-comptables dans l'accompagnement des TPE et PME. Or, celles-ci font face à de nombreux enjeux.

L'année 2024 marque, en effet, l'entrée en vigueur de la CSRD (voir l'encadré ci-après), qui va toucher 7 500 entreprises.

« Vous serez l'acteur déterminant de la mise en œuvre de cette directive, je compte sur vous pour les accompagner et jouer le rôle de certificateur », a encouragé le Ministre. À cette occasion, il a également souligné le rôle crucial des experts-comptables dans l'économie française : résilience face aux crises, soutien des entreprises dans la croissance ; ils doivent être entendus. « Tout ce qui permettra de simplifier et de moderniser votre

profession sera retenu », a ainsi martelé Bruno Le Maire.

DES AXES DE TRANSFORMATION PRIORITAIRES

« Nous faisons face à une explosion du temps passé à gérer des démarches administratives et préférons le consacrer à des tâches utiles plutôt que futiles », a justement fait remarquer Cécile de Saint Michel au Ministre. En réponse, il appelle la profession à lui faire part de toutes ses propositions, en prévision des assises de la simplification, qu'il va ouvrir avec Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises. Autre levier de simplification, la facturation électronique, dont Cécile de Saint Michel a rappelé à quel point elle constituera un outil de développement économique, fluidifiera les collaborations et permettra de faciliter les chances de la réforme fiscale à laquelle elle est adossée. Face à une profession prête à déployer ce mode de facturation, Bruno Le Maire a proposé un calendrier en trois

étapes : un test de la plateforme en 2024, sa mise à l'essai sur la base du volontariat en 2025 et, enfin, une mise en place définitive de la facturation électronique en 2027. Le souhait de la profession d'embarquer les entreprises grâce au volontariat plutôt que par la contrainte a donc été entendu. À l'occasion de cette prise de parole, Bruno Le Maire a également reconnu les difficultés traversées lors de la mise en exécution du Guichet unique. Le dispositif continuera d'être amélioré, jusqu'à produire tous les bénéfices recherchés en matière de simplification.

Enfin, derrière les services rendus aux entreprises, le Ministre a également reconnu la nécessité de faciliter le travail des experts-comptables en adressant leurs problématiques spécifiques. « Je souhaite que vous puissiez accéder plus facilement aux données de vos clients, au compte fiscal, et que vous disposiez d'un mandat implicite. »

Preuve que les experts-comptables ont su porter leur message jusqu'au Ministre.



LA DURABILITÉ, UNE NOUVELLE MISSION POUR LA PROFESSION

L'entrée en vigueur de la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui impose la production d'un rapport de durabilité, va également embarquer les TPE et PME françaises. En effet, si le rapport doit être réalisé dès 2024 pour les entreprises de plus de 250 salariés, les données à fournir par ces sociétés concernent toute leur chaîne de valeur, et donc également leurs partenaires et fournisseurs. Au cœur de cette nouvelle mission se trouvent les experts-comptables, indispensables dans la production des données des entreprises, et les commissaires aux comptes, dans leur rôle de certificateur de ces données. « Nous sommes les interlocuteurs légitimes pour ces missions, et nous devons le faire valoir », souligne Yannick Ollivier, président de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes. « Et nous devons le faire rapidement, car nous ne sommes pas les seuls sur le marché », complète Cécile de Saint Michel.

Afin de se saisir de ce nouveau rôle, experts-comptables et commissaires aux comptes ont décidé de renforcer leurs programmes de formation. Côté experts-comptables, « Profession Comptable 2030 », un plan de formation d'une ampleur inédite est lancé, et intégrera ces enjeux de durabilité (cf. l'article dédié p. 20). Les commissaires aux comptes, quant à eux, lancent un module de formation de 90 heures à bas coût, avant que ces sujets ne soient directement intégrés dans leur parcours d'enseignement en 2026. « Il est important de faire comprendre à la profession qu'elle a tout intérêt à s'emparer de ces sujets, car ce sont des missions qui ont du sens et qui vont contribuer à l'attractivité de nos métiers », confie Cécile de Saint Michel. Une vision partagée par Yannick Ollivier : « Cela fait des décennies que nous sommes au service de l'économie, nous nous mettons maintenant au service de la société. »



Cécile de Saint Michel, Bruno Le Maire, Yannick Ollivier, président de la CNCC, sur la scène du 78^e Congrès, le 29 septembre 2023.

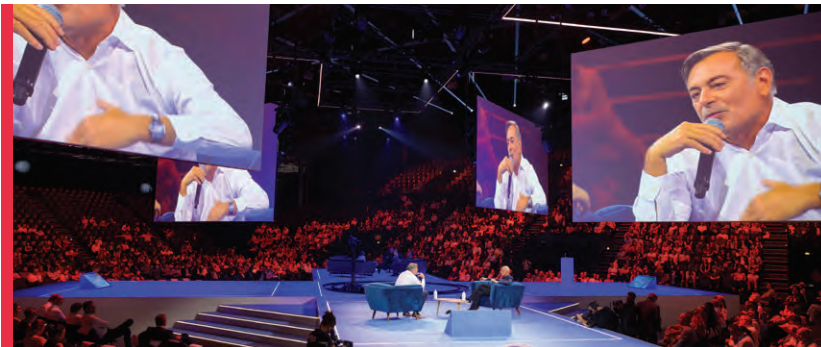




Plénière de clôture

Les experts-comptables prêts pour les transformations du monde du travail

Au terme de trois jours de débats, d'ateliers et de rencontres, le 78^e Congrès des experts-comptables a mis en avant avec succès la mobilisation de tous les experts-comptables face aux transformations profondes du métier et des besoins de leurs clients. Le mot d'ordre a été partagé : il faut agir et oser, pour se saisir des nouvelles missions enrichissant le métier.



Le dirigeant d'entreprise
Éric Courteille

“
À quoi devra ressembler le cabinet de demain ? Quelles missions devront remplir les experts-comptables au service des entreprises, avec quels outils ?

Pour répondre à de telles questions, il est indispensable de se projeter, et de ne pas ignorer les transformations structurelles profondes qui bouleversent le monde du travail. Des évolutions qui touchent tous les secteurs, comme l'a illustré le témoignage d'Éric Courteille, dirigeant d'entreprise et ancien co-président de La Redoute. Lorsqu'il rachète avec Nathalie Balla l'entreprise en 2014 à la famille Pinault, elle fait face à une double concurrence. L'arrivée de grandes chaînes internationales d'habillement dans les centres-villes se conjugue avec la poussée du numérique et rendent obsolète le fameux catalogue papier. Aujourd'hui, ce même risque d'obsolescence guette les experts-comptables s'ils ne se saisissent pas des opportunités qui se présentent,

qu'il s'agisse de la facturation électronique, du traitement de la data ou du recours à l'intelligence artificielle. La bonne nouvelle, comme le prouve le modèle de La Redoute, est qu'embrasser le changement, mener une transformation de manière volontariste, est la voie vers le succès et de la satisfaction des clients.

MÉTHODE, RIGUEUR ET ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

La nouvelle direction de La Redoute repense ainsi totalement le modèle historique de l'entreprise, ce qui passe au préalable par un travail d'audit, pour comprendre l'héritage et faire un état des lieux honnête. « Nous avons ensuite centré notre stratégie autour de 4 piliers, explique Éric Courteille : l'offre, avec le développement de nos propres marques ; la manière de parler à nos clients, *via* le web ; les services ; l'accompagnement humain face à des bouleversements importants, dont des licenciements. » Des piliers qui rappellent ceux des experts-comptables, reconnaît Mylène Cartier, rapporteur délégué du congrès : « L'évolution de l'offre correspond pour nous à celle de nos missions, l'interaction avec le

client est bouleversée par le digital, et de même que La Redoute a revu ses services, nous devons repenser nos process. Enfin, nous sommes bien d'accord sur le fait que l'accompagnement humain est indispensable ! »

Cette attention à l'humain est également mise en avant par Jean-Michel Moutot, professeur, auteur et expert en management et conduite du changement.

Il confirme l'importance des individus et des nouvelles offres de services, qui doivent notamment inclure la data et le numérique, pour générer de la performance dans les périodes de transition. Pour les aider dans l'adoption et le déploiement de ces nouvelles pratiques, Jean-Michel Moutot souligne l'importance de leur acceptabilité pour les équipes et livre pour cela plusieurs leviers.

LES CLÉS POUR UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE

« Avant de lancer une transformation, il est nécessaire d'anticiper ses différents impacts, conseille-t-il ainsi. Outre susciter l'envie, il faut aussi comprendre les répercussions en matière de sentiment d'appartenance, de sociabilisation. »



L'expert en management et conduite du changement Jean-Michel Moutot

La dimension psychologique ne doit donc pas être négligée par les cabinets d'experts-comptables. D'autant que s'y ajoute la nécessité d'intégrer la rationalité limitée, soit comprendre les variables qui importent à chacun : ce qui semble rationnel à l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. Cela rappelle d'ailleurs les propos tenus pendant la table ronde dédiée à l'intelligence artificielle, où a émergé l'idée de créer un référentiel commun, basé sur une éthique commune et non individuelle, tant celle-ci peut varier d'une personne à l'autre.

Le troisième point consiste à réconcilier la raison et l'émotion. Il s'agit de ne pas déconnecter le dirigeant et ses décisions du reste des équipes, en veillant à leur laisser un espace d'expression. Sans surprise, la communication est un élément clé de la transformation, qui ne doit pas être perçue comme une directive, insistent Jean-Michel Moutot et Éric Courteille, qui rajoute que « [la direction de La Redoute] a toujours veillé à être honnête et transparente, y compris dans les moments difficiles ». Tous deux s'accordent sur la nécessité de laisser les équipes s'impliquer dans le changement, une liberté qui doit aller de pair avec un réel pouvoir de décision.

COMPÉTENCES ET FORMATION

La transformation numérique et digitale du métier d'expert-comptable ne sera donc réussie que si elle est assortie d'une gestion humaine de ces défis. Une manière d'y répondre est d'accompagner la montée en compétences des collaborateurs et de mener une véritable politique RH dans les cabinets. « Non seulement les cabinets n'ont pas l'intention de réduire leurs effectifs, mais l'étude que nous avons menée montre également que les 2/3 souhaitent réaliser des embauches et pourraient privilégier de nouveaux profils », précise Boris Sauvage, vice-président du CNOEC. Il faudra donc veiller à l'intégration des nouveaux arrivants, ne pas créer d'opposition en fonction des profils et travailler sur la cohésion au sein du cabinet. « Sans oublier, bien sûr, d'inclure le client. L'innovation naît de l'interaction entre différentes sphères, l'interne, les experts tech, les clients », ajoute Jean-Michel Moutot. La profession s'est saisie de l'enjeu de la montée en compétences de ses membres, notamment face au formidable accroissement de la data à traiter et à son changement de nature. Comme le rappelle Laurent Benoudiz, vice-président en charge de la formation au CNOEC, un nouveau

parcours de formation, « Profession Comptable 2030 », est lancé par l'Ordre. Une formation hybride, en ligne et en présentiel, qui s'articule autour de 4 thématiques, en fonction du profil et des objectifs de chacun :

- intégrer un cabinet ;
- améliorer sa performance dans son cœur de métier ;
- contribuer au développement de nouvelles missions ;
- acquérir des compétences spécifiques.

De quoi encourager les experts-comptables à se saisir des grands sujets d'avenir à court, moyen et long termes : la facturation électronique, l'exploitation et la sécurisation de la data des entreprises, l'utilisation de l'intelligence artificielle...

Des thématiques cruciales, qui seront au cœur du prochain congrès de l'Ordre des experts-comptables en 2024. « Une occasion de creuser la mise en application concrète de ces changements au cœur des cabinets, avec un programme intitulé *Trois jours pour changer* », annonce Cécile de Saint Michel, présidente du CNOEC. Après Montpellier, où l'enthousiasme pour le congrès a marqué les esprits, ce sera au tour de Marseille d'accueillir la profession.